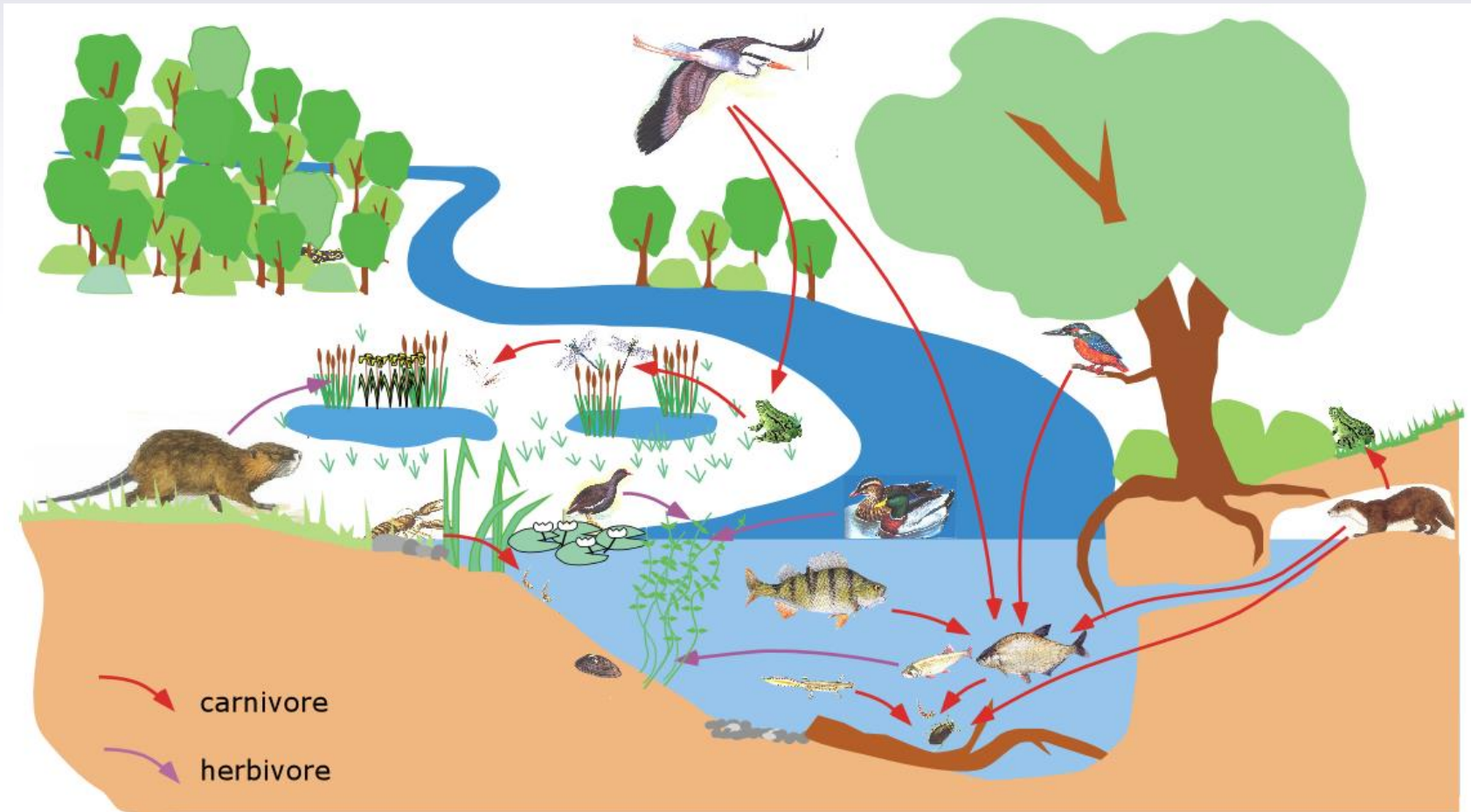


Projet



- Appui à l'équipe verte / Création d'une équipe « déchets »/ Animations

Projet

Création d'une équipe « déchets » , appui à l'équipe verte, animations au sein du Syndicat de rivière du Haut Bassin versant de l'Hérault

■ Objectifs

- 15 journées de ramassage de déchets (2 personnes)
- 15 journées d'appui à l'équipe verte (1 personne)
 - 15 journées d'animations (1 personne)

Ramassage des déchets

Moyens matériels (Déjà en possession du prestataire)

- Véhicule : VL avec remorque + filet de transport
 - Bacs, poubelles, seaux
- Containers et sacs de collecte biodégradables
- Gants, vêtements, chaussures, bottes, waders
 - Echelle, perche, cordes
- Scie, sécateurs, tenaille, pinces à déchets ...

Ramassage des déchets

Moyens humains

Deux personnes

Période d'intervention : d'octobre à mai

Nombre d'interventions : 15 journées

Coût prestation/jour /personne : 150 euros

Coût prestation/jour/2 personnes : 300 euros

Coût total prestations/an : 4500 euros

Rayon d'action

- Territoire du syndicat de rivière du Haut Bassin versant de l'Hérault
 - Cours d'eau principaux et affluents
 - Domaine public et privé
- Totalité du linéaire selon conditions d'accessibilité aux berges et/ou conditions météorologiques
 - Hot spots (zone de concentration des déchets)

Rayon d'action

Les hot spots ...

L'Arre :

- 1 – Les Arènes – Pont de la Croix rive gauche et droite linéaire 2kms
- 2 - Déchetterie – Petit Cavaillac rive droite et gauche linéaire 2kms
- 3 – Miassole – Le Rey rive gauche et droite linéaire 800 m

Le Coudoulous :

Pont d'Andon – Chaussée d'Intermarché rive gauche et droite linéaire 1km

Le Soul :

Aire de pique-nique le Rieumage – Pont de Bréau rive droite et gauche linéaire 1km

Le Coularou :

Pisciculture Camplo – confluence avec l'Arre rive droite et gauche linéaire 800m

Rayon d'action

Les hot spots ...

La Vis :

Pont submersible – Navacelles : 800 m

Traversée d'Alzon : 500 m

Cascade St Laurent le Minier : 300 m

Le Rieutord :

Traversée de Sumène : 500 m

La Buèges :

Traversée de St Jean de Buèges : 500 m

L'Avèze :

Traversée de Brissac : 500 m

Rayon d'action

Les hot spots ...

L'Arboux : 9 kms

L'Hérault :

↕ Valleraugue
↕ Brissac : 35 kms

Le Clarou : 5.4 kms

Le Reynus : 6.4 kms

**Totalité du
linéaire
suite crues
2020**

Déroulement

(Ramassage de déchets - Mise en place)

- Détermination du linéaire de collecte.
- Rencontre et/ou diffusion au préalable auprès des propriétaires pour information de l'action et autorisation d'accès pour le véhicule de collecte si nécessaire.
- L' aide et l'appui d'hommes de terrain tels que les maires, les gardes-pêche, les syndicats de rivière et les membres d'AAPPMAS sont ici essentiels. D'une part par leur connaissance de nombreux propriétaires riverains sur le territoire ainsi que les zones prioritaires à traiter (hot spots).

Déroulement

Toute reproduction interdite
sans l'autorisation de l'auteur:
©2024 AAPPMA de l'arre

(Ramassage de déchets – Actions)

- Arrivée sur zone prédéfinie avec véhicule
 - Equipement du personnel
- Accès aux berges avec matériels, containers et sacs
- Ramassage des déchets dans un contenant adapté (étanche, biodégradable)
- Stockage en un ou plusieurs points pour ramassage avec véhicule de collecte.
 - Pose de repères (amont/aval) pour suivi (n+1) ou points GPS
 - -
 - Durée de l'intervention :
 - 3h30 pour le ramassage et tri des déchets
 - 30 min pour le transport et déchargement au centre de collecte
- Pesage journalier ou hebdomadaire (poids/volume) au centre de collecte en fonction du type de déchet.
- Remise d'un ticket de pesée par le centre de collecte avec identité et numéro du véhicule si nécessaire.
 - Consignation dans un carnet de pesée pour suivis et bilans

Rapport annuel d'activité

- Présentation des résultats (diagramme) : tonnage et volume des déchets récoltés selon leur nature.
Part des déchets recyclables et non recyclables.
 - Etat sur l'atteinte des objectifs
 - Explications sur les écarts entre prévisions et réalisations
- Difficultés rencontrées (riverains, accessibilité aux berges, animaux, niveaux d'eau ...)
 - Actions correctives
- Impact sur la biodiversité : récolte et analyse des bio-indicateurs aquatiques.
 - Enquête sur l'attractivité touristique auprès des commerçants locaux
 - Enquête auprès des pêcheurs sur l'impact halieutique
- Définition des actions futures à mener : hot spots, recyclage, pose de filets de rétention, siphons, barrages flottants ...
- Elaboration d'un plan de sensibilisation aux déchets auprès des différents acteurs du territoire (riverains, scolaires, agriculteurs, commerçants, communes, EPCI ...)

Les déchets collectés

(Estimation : +/- 7 tonnes ou 70 m³)

- **Plastiques et dérivés (PEBD, PEHD)**
 - Composants électriques
 - Textiles, fils et ficelles
 - Verre
- Métaux (Fer, aluminium, acier ...)
- Bois traités et dérivés ...
- Papiers, cartons ...
- Encombrants

Planning d'intervention prévisionnel

Journées d'action (à définir)

Cours d'eau	Nettoyage
L'Hérault	6
L'Arre	2
La Vis	2
Le Coudoulous	1
L'Arboux	1
Le Clarou	1
Le Rieutord	1
La Buèges	1
Total	15

Appui à l'équipe verte

- Moyens matériels : fournis par le syndicat
 - Moyens humains : 1 personne
 - Durée : 15 journées par an
 - Coût prestation/jour : 180 euros
- **Coût prestations/an : 2700 euros**

Animations

- Moyens matériels : fournis par le prestataire
- Moyens humains : 1 personne
- Durée : 15 journées par an
- Coût prestation/jour : 180 euros (Coût moyen/Animation)
- **Coût prestations/an : 2700 euros**

Budget prévisionnel annuel

Statut	Charge de personnel	Charge de fonctionnement	Coût total Employeur
Prestataire	- 9900	-	- 9900

Compétences

Mr DARDALHON Jérôme :

Animateur milieux aquatiques diplômé BPJEPS (expérience 15 ans)

Agrément Education Nationale

Garde Pêche AAPPMA de l'arre et Haute vallée de l'Hérault (Val d'Aigoual)

Mr MAURIN William :

Entrepreneur individuel (Entretien espaces verts)

Atouts



Possession des matériels pour ramassage des déchets (VL, remorque + filet, containers, sacs ...)

Connaissance du territoire , accès et hot spots

Possession des supports pédagogiques pour animations

Connaissance des directeurs et/ou directrices d'écoles sur les 3 EPCI

Surveillance des cours d'eau (Garde Pêche)

Capacités d'utilisation de tronçonneuses, débroussailleuses et autres engins ...

Informations importantes

L'AAPPMA de l'arre et son animateur effectuent déjà des animations sur les milieux aquatiques auprès des écoles de notre territoire.

Elles sont et seront financées par plusieurs organismes :

- AAPPMA de l'arre : 900 euros
 - Office intercommunal du Sport (OIS) : 1200 euros
 - Fédération départementale de Pêche du Gard (en cours) : 2000 euros
 - Coopérative scolaire : 825 euros (Prise en charge de 5 animations : nous considérons par expérience qu'une école sur trois finance une animation)
 - Total : 4925 euros = financement de 30 animations (30x165)
-
- Le nombre de communes sur les 3 EPCIS est de 49 dont 15 sont considérées comme les principales et possédant des établissements scolaires.
 - Il serait opportun de pouvoir dispenser 45 animations au sein de ces 15 communes.
 - Les 15 premières financées par le syndicat de rivière et les 30 autres par les autres organismes.
 - Il est évident que toutes ces animations doivent être associées au syndicat de rivière même s'il envisageait d'en financer qu'une partie.
 - Il serait de plus pertinent d'allouer plutôt ce budget « animations » (déjà financé en partie par d'autres organismes) pour le ramassage de déchets et/ou en appui aux missions déjà existantes de l'équipe verte.

Conclusion

Aujourd'hui seulement quelques bénévoles d'associations de protection de l'environnement effectuent quelques journées par an de ramassage de déchets ce qui n'est bien évidemment pas suffisant compte tenu de l'étendue du linéaire à traiter et de la quantité de déchets présente en bord de cours d'eau.

Actuellement seule l'association de pêche (AAPPMA) de l'arre effectue quatre journées de nettoyage par an sur l'EPCI Pays viganais.

Elle effectue aussi déjà des animations sur les milieux aquatiques auprès des écoles par son animateur.

D'autres financements sont actuellement en cours pour développer ces animations.

En conséquence, Monsieur le Président du Syndicat du Haut Bassin versant de l'Hérault, nous vous sollicitons afin d'obtenir une subvention annuelle d'un montant moyen de 10000 euros notamment pour pouvoir réaliser des actions de ramassage de déchets, des animations et aussi appuyer votre équipe verte sur ses missions.

La lutte contre la pollution des cours d'eau, la sensibilisation de nos enfants à l'environnement est l'affaire de tous.

Il en va de notre propre santé, celle de nos enfants et de toute la nature qui en dépend.

Nous nous devons de mettre en place des actions afin de réduire ses impacts sur notre environnement.

En espérant que ce projet retienne votre attention, veuillez recevoir Monsieur Le Président, nos sincères salutations.

Contacts

Organismes	Téléphone	Mail
Communauté des communes Pays Viganais	0499542700	infos@cc-paysviganais.fr
Communauté des communes Cévennes Gangeoises et Suménoises	0467737860	contact@cdcgangessumene.fr
Communauté des communes Causses Aigoual Cévennes	0467827379	c.c@cac-ts.fr
Office Intercommunal du Sport Pays Viganais	0499542700	oispaysviganais@gmail.com
Syndicat de rivière Haut Bassin versant de l'Hérault	0665516810	r.volkmann@cc-paysviganais.fr
Fédération Départementale de Pêche du Gard	0466029161	fedegardpeche@gmail.com
AAPPMA de l'arre Le Vigan	0467812187	aappmadelarre@gmail.com
COURANT Patrick (Président AAPPMA de l'arre)	0647230443	patrick.courant30@gmail.com
DARDALHON JEROME (Animateur et Garde Pêche)	0618755015	jerome.dardalhon@gmail.com
MAURIN WILLIAM (Entrepreneur)	0676062904	maurin.william@free.fr

Partenaires

Syndicat de rivière du Haut bassin versant de l'Hérault

-

Fédération départementale de Pêche du Gard

-

Office Intercommunal du sport Pays viganais

-

- AAPPMA de l'arre (Le Vigan)

-

- Entreprise individuelle Jérôme DARDALHON

-

- Entreprise individuelle MAURIN William

Grille tarifaire ramassage de déchets

Moyens humains : 2 personnes – Durée minimale d'intervention : 4h

Rayon d'action	Tarif horaire/personne
	1/2 journée (4h)
$R \leq 25 \text{ kms}$	35,70€/h
$25 \text{ kms} < R \leq 50 \text{ kms}$	37,50 €/h
$R > 50 \text{ kms}$	40 €/h

Facturation

Facture pro-format

Délai de règlement : mensuel

Paiement par chèque ou virement

Nos tarifs

Modules **1, 2, 3, 5, 6**
durée d'un module **2h**

tarif à l'unité **165€**

Module 4 (invertébrés)
durée du module : 3h

220€

Module 7 (Pêche)
durée d'un module : 3h

260€ *

• Carte de pêche de 8€ pour les moins de 12 ans.
Pour les plus de 12 ans, le droit de pêche est de 27€
par enfant. Prix du module ramené à 240€ pour les
groupes de plus de 12 ans ou sur le domaine privé.

Offre journée découverte

Un module 2h au choix
+
module pêche

350€



L'AAPPMA de l'arre vous accueille toute l'année afin de sensibiliser les plus jeunes à l'écologie des milieux aquatiques, à la découverte de la faune et de la flore des cours d'eau du département et à l'apprentissage de la pêche.

Notre animateur diplômé, saura par son expérience, vous transmettre sa passion et les valeurs portées par l'association : le respect de l'environnement et la protection des milieux sont au cœur des préoccupations de l'AAPPMA de l'arre.

Quizz Poisson : Connais-tu la bouvière ?

La bouvière est un petit poisson d'eau douce qui ne peut survivre sans un hôte : la moule. Cette dernière protège ses œufs jusqu'à leur éclosion. A l'image de cette alliance, la préservation de la biodiversité de nos cours d'eau est donc vitale !

- Ne pas jeter sur la voie publique -

AAPPMA de l'arre

Pêche

Ecologie

Poissons



Contactez-nous

E-mail : jerome.dardalhon@gmail.com

06.18.75.50.15

Découvrez toutes nos animations

Parcours Nature

Module 1 : La chaîne alimentaire et les écosystèmes aquatiques

Module 2 : Les perturbations des milieux aquatiques et les espèces envahissantes

Module 3 : Cycles de l'eau naturel et domestique

Module 4 : Récolte et identification des macro invertébrés aquatiques



Parcours Poissons

Module 5 : Identification des poissons de la rivière

Module 6 : Connaître l'anatomie du poisson

Parcours Pêche



Module 7 : Initiation à la pêche à la ligne

- rôle des différents composants d'une canne à pêche
- fabrication d'une amorce
- découverte de la gestuelle
- identification des poissons pêchés
- rôle des nageoires

(12 enfants maximum par animateur)